

LE MAGGLO



AGGLO

MAGAZINE
D'INFORMATION
DE QUIMPER
BRETAGNE
OCCIDENTALE

N°88

SEPT./OCT.2020

www.quimper-bretagne-occidentale.bzh

QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE p 6

UN SOUFFLE NOUVEAU

ENTRETIEN/p.4
Isabelle Assih,
présidente de
l'Agglomération

COMPÉTENCES/p.8
Une agglomération
structurée

LES ÉLU.E.S/p.12
Vos 56 élu.e.s



QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
KEMPER BREIZH IZEL



**Spécialiste
en rénovation thermique**

Contactez-nous !

Morbihan 02 97 85 41 26

Finistère 02 98 64 73 21

isolhouse56@gmail.com

Toitures
Murs
Planchers

ISOLHOUSE

Résolvez
votre
maison

Soufflage et injection

Siège social

ZA de Poulvern 56550 Locoal-Mendon

Agence

2bis rue Haute 29000 Quimper

www.isolhouse.com



PLONÉOUR LANVERN

Lancement commercial

Les Roches Vertes

23 terrains viabilisés
Libres de constructeur



À partir de 35 000€

À découvrir aussi, nos autres lotissements :
PLUGUFFAN - Le Domaine de Kergreiz
QUIMPER - Prat Ar Roz

**LE LOGIS
BRETON**
Promoteur de logements

Commercialisation

02 98 55 81 91

58 rue de la Terre Noire 29000 QUIMPER
contact@lelogisbreton.fr



QUIMPER RUE DE LA TROMÉNIE • LES COLLINES DU FRUGY

DU 2 AU 4 PIÈCES

À PARTIR DE 120 940 € TTC⁽¹⁾

TRAVAUX EN COURS

PSLA LOCATION-
ACCESSION*



**ACCESSION
COOPÉRATIVE***

02 98 90 42 25
www.espacil-accession.fr



⁽¹⁾lot n°118, T2 de 43 m² avec parking et cellier
privatifs ; en location-accession PSLA*
*sous conditions
Architecte : AREA
Illustration : Kreation (non contractuelle)
Socobret - SCIC à capital variable - 1 avenue
Pierre Mendès-France 56600 Lanester - RCS
Lorient 303 587 596



Espacil Accession 
Groupe ActionLogement

LE JOURNAL D'INFORMATION DE QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE

Communauté d'agglomération regroupant les communes de Brieç, Édern, Ergué-Gabéric, Guengat, Landrévarzec, Landudal, Langolen, Locronan, Plogonec, Plomelin, Plonéis, Pluguffan, Quéménéven, Quimper

Ce numéro comprend :

• Le mag + Agglo, 20 p., tiré à 57 894 exemplaires.

• Pour les habitants de Quimper uniquement : Le mag + Quimper, cahier de 12 pages broché au centre du mag et tiré à 40 437 exemplaires.

Directeur de la publication :

Isabelle ASSIH

Rédacteur en chef : Mathias GRECO

Assistante : Marie POHER

Rédaction : Héliène BERRE

Texte en breton : traduction réalisée par l'Office de la langue bretonne. Police de caractères utilisée : la Brito. Créée par le graphiste Fañch Le Henaff, basé à Locronan, elle intègre les particularités de la langue bretonne.

Photos : Jean-Jacques BANIDE, Pascal PERENNEC, tous droits réservés.

Conception maquette : DYNAMO +

Mise en page : DYNAMO +

Impression : CLOÏTRE IMPRIMEURS

Régie publicitaire :

BRETAGNE RÉGIE MÉDIAS

Tél. 02 96 873 360

Distribution en boîtes aux lettres : Média-post - ISSN : 2495-4373.

Direction de la communication

Hôtel de ville et d'agglomération

44 place Saint-Corentin

29000 QUIMPER

Tél. 02 98 98 88 99 / Fax 02 98 98 95 37 02

E-mail :

lemag@quimper-bretagne-occidentale.bzh

www.quimper-bretagne-occidentale.bzh

La distribution du Mag + est confiée par Quimper Bretagne Occidentale à La Poste/Médiapost, qui assure sa remise dans toutes les boîtes aux lettres – y compris celles portant l'autocollant « Stop-Pub ». Si vous ne recevez pas le magazine, signalez-le auprès du service communication, tél. 02 98 98 88 99.

Ce document a été imprimé sur du papier labellisé PEFC 100 % recyclé chez un imprimeur disposant de la chaîne de contrôle PEFC (R). Ce label apporte la garantie que le papier provient de matières récupérées... pour en savoir plus : www.pefc-france.org



POUR UNE RENTRÉE RÉUSSIE

La crise qui nous affecte toujours aujourd'hui a des impacts majeurs : sanitaires, économiques et sociaux. C'est l'ensemble de notre société qui est touchée, l'ensemble de la population qui peut ressentir l'importance historique de cette crise sanitaire.

Celle-ci a remis l'intervention publique, de l'État comme des collectivités locales, en première ligne pour accompagner celles et ceux les plus en difficulté, pour soutenir les acteurs économiques et le maintien des emplois locaux, pour préserver le tissu social et le monde associatif.

Ces enjeux sont des impératifs de notre action. Notre rôle aujourd'hui est de tout faire pour une rentrée réussie, en matière d'éducation en premier lieu. Il nous faut revenir aux fondamentaux : assurer l'égalité des chances dès le plus jeune âge est une ardente obligation de nos villes.

La crise de la Covid a mis à mal cet impératif d'égalité des chances. Pour certaines familles, il n'a pas toujours été possible de prendre le relais des professeurs, d'accompagner la poursuite des enseignements durant les mois de confinement.

Cette rentrée de septembre doit donc marquer le retour à l'école, dans les meilleures conditions sanitaires et d'enseignement possible. Je sais cette priorité partagée par les maires des communes de l'Agglomération.

À Quimper, j'ai souhaité mettre en place, dès cette rentrée, de nouveaux dispositifs à destination des enfants. L'accompagnement aux devoirs sera généralisé dans toutes les écoles publiques sur les temps périscolaires. Des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (Atsem) seront déployés sur la totalité du temps scolaire dans l'ensemble des classes de maternelles.

Ce sont les premières étapes du chantier à mener pour renforcer l'action de Quimper comme ville de la réussite éducative, pour tous.

Je souhaite une très bonne rentrée à tous les jeunes enfants de Quimper et de notre agglomération !



ISABELLE ASSIH
MAIRE DE QUIMPER, PRÉSIDENTE DE QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE

DEGOUEZHOUT DA VAT GANT AN DISTRO-LABOUR

Ar mareoù diaes m'emaomp c'hoazh o deus ul levezon vras war dachenn ar yec'hed, an ekonomiezh hag an dachenn sokial. Hor c'hevredigezh en he fezh eo a zo skoet gant se, hag an holl a c'hall kompren pezen bras eo pouez ar blegenn diaes-mañ e-barzh hon istor.

Gant ar blegenn-mañ eo bet adlakaet labour ar servijoù publik e-kreiz ar jeu, koulz re ar Stad ha re ar c'humunioù, an departamantoù, evit sikour an dud a zo ar muiañ en dienez, evit sikour an obererien ekonomikel ha mirout postoù labour er vro, evit delc'her bev an darempredoù sokial ha bed ar c'hevredigezhioù.

An dalc'hoù-se a ya d'ober sichenn hon oberezh. Hor roll hiziv an deiz eo ober ar muiañ ma c'hallomp evit degouezhout da vat gant an distro d'al labour, a-fet deskadurezh da gentañ-penn. Ret eo deomp distreiñ d'ar pep pouezusañ : reiñ kement a chañsoù d'an holl adalek a-yaouank-flamm eo ar pezh a rank ar c'hêrioù evelomp ober, hep mar ebet.

N'eo ket bet mat afer ar C'hovid evit ingalded ar chañsoù. Familhoù zo n'int ket bet evit kemer plas ar zelennerien, evit delc'her gant ar c'hentelioù e-pad ar mizioù ma oamp kraouiet.

Gant se e ranko miz Gwengolo a zeu bezañ mare an distro d'ar skolioù e-barzh un endro ar gwellañ ma c'haller e-keñver ar yec'hed hag ar c'helenn. Gouzout a ran eo ar pezh a soñj ivez an holl vaered e kumunioù an tolpad.

Évit Kemper ez eus fellet din lakaat traoù nevez e plas evit ar vuzale adalek an distro-skol a zeu. En holl skolioù publik e vo sikouret ar skolidi evit o deverioù, war ar mareoù troskol. Bez' e vo gwazourien diriadel arbennik ar skolioù-mamm (GWATASM) e kement klas-mamm zo hag a-hed an amzer skol.

Setu aze ar pazennoù kentañ er chanter da gas da benn evit kreñvaat oberoù Kemper e-giz kêr hag a ra berzh war dachenn an deskadurezh evit an holl. Émichañs e vo un distro-skol diouzh ar c'hentañ evit an holl vuzale yaouank eus Kemper hag eus Kemper Breizh-Izel !

*Isabelle Assih, Maerez Kemper
Prezidantez Kemper Breizh-Izel*

ENTRETIEN
Isabelle Assih,
présidente
de l'Agglomération
p.4

PORTRAIT
Un territoire
Dynamique
et solidaire
p.6

COMPÉTENCES
Une agglomération
structurée
p.8

LES ÉLU.E.S
Vos 56 élu.e.s
p.12



ENTRETIEN AVEC

ISABELLE ASSIH

PRÉSIDENTE DE L'AGGLOMÉRATION
ET MAIRE DE QUIMPER

APRÈS VOTRE ÉLECTION EN JUIN DERNIER, AU CŒUR DE L'ÉTÉ, VOUS DÉBUTEZ CETTE RENTRÉE 2020 DANS QUEL ÉTAT D'ESPRIT ?

Aujourd'hui, nos équipes, municipale comme communautaire, sont prêtes. Maire et Présidente de l'Agglomération, j'ai la charge d'animer ces équipes qui vont travailler pour notre territoire pour les six prochaines années. Ma démarche, c'est d'abord l'écoute de tous dans un esprit de confiance, d'ouverture et de rassemblement. Je veux que chacun redevienne acteur de son destin dans une ville et une agglomération ouvertes au dialogue. Nous mesurons les attentes et les défis qui se posent à nous.

Je serais garante de cette méthode et de cette volonté de ne plus seulement faire pour les citoyens, mais aussi et surtout de faire avec eux, de construire des projets, des services qui sont réellement en phase avec leurs besoins, leurs usages du quotidien.

Notre ville, riche de son passé, de sa belle histoire et de sa culture, doit continuer à innover et à rayonner. Pierre Jakez Hélias disait : « *Ce qui manque souvent aux sociétés humaines pour aller de l'avant, c'est la confiance en elles-mêmes.* » C'est cette confiance qu'il nous faut collectivement créer pour donner un souffle nouveau à notre territoire.

QUELS SERONT LES AXES DE VOTRE ACTION ?

Je veux faire de la politique autrement, dessiner un nouveau Quimper, tracer un nouveau chemin, pour une ville plus verte, une ville plus solidaire, une ville plus attractive et une ville plus démocratique. Ces axes seront les piliers de notre action. Notre projet repose sur le triptyque : solidarités, développement durable et développement économique.

Je m'arrête sur la transition écologique. Il faut en faire un axe de toute politique publique. Quimper et son agglomération doivent devenir pilotes dans ce domaine. Transports, alimentation de qualité et accessible à tous, énergies, préservation de nos ressources... il y a tant de défis à relever ensemble !

La transition écologique que nous allons mettre en œuvre doit se construire avec les Quimpéroises et les Quimpérois, en cohérence avec l'impératif de transition démocratique. Le renouveau démocratique constituera le fondement de ma méthode de construction des politiques publiques.

LA CRISE EST TOUJOURS PRÉSENTE, QUELLES SERONT VOS RÉPONSES ?

Je serai une maire humaniste. « *Rien n'est solitaire, tout est solidaire* », disait Victor Hugo.

Trop de Quimpéroises et Quimpérois sont exclus, démunis. Les femmes et hommes politiques, les élus, doivent mener les combats de lutte contre les inégalités et les précarités. La crise de la COVID révèle l'importance de l'action publique locale.

À mes yeux, la solidarité n'est pas un mot comme un autre : elle englobe les questions liées aux situations de handicap, aux droits des enfants, à la famille, aux violences, à l'éducation, aux situations d'exclusion sociale et professionnelle... C'est sur tous ces enjeux que nous travaillerons pour construire une ville solidaire et inclusive.

L'ATTRACTIVITÉ, L'EMPLOI, LE SOUTIEN À L'ÉCONOMIE LOCALE SONT TRÈS PRÉSENTS DANS VOTRE PROJET MUNICIPAL ET COMMUNAUTAIRE.

QUELS SONT LES AXES DE VOTRE POLITIQUE ÉCONOMIQUE ?

Le développement économique est un pilier important de notre action. Là encore, la crise renforce la nécessité d'une action publique déterminée pour accompagner le tissu économique local, pour créer de nouveaux emplois locaux, pour asseoir de nouvelles filières innovantes, pour attirer de nouvelles entreprises.

Quand nous agissons pour une économie qui valorise l'enseignement supérieur et la recherche,



qui développe des filières stratégiques, quand nous agissons pour créer des emplois locaux non délocalisables, nous le faisons pour lutter contre le chômage, mais aussi pour permettre aux jeunes de vivre, d'étudier et de travailler sur notre territoire. C'est l'horizon de mon action.

Dans ce cadre, l'accessibilité de notre pointe bretonne continuera à constituer un enjeu fort. J'y intègre l'accessibilité numérique. Le numérique est un outil encore plus important qu'on ne l'imaginait jusque-là. Face aux grandes métropoles, les possibilités accrues d'activités en télétravail constituent un atout supplémentaire pour notre territoire. Nous devons être au rendez-vous du très haut débit, mais aussi force de proposition et d'innovation dans le domaine de l'usage du numérique.

QUELLE PLACE POUR LA CORNOUAILLE DANS VOTRE PROJET POLITIQUE ?

La Cornouaille constitue à nos yeux un enjeu majeur pour dé-

velopper nos atouts, dépasser nos faiblesses et faire vivre notre si beau territoire du sud-ouest de la Bretagne. J'engagerai la relance cornouillaise. Nous avons tant d'atouts et de défis à relever ensemble : qualité de notre cadre de vie, préservation de nos paysages, développement du tourisme durable, des transitions énergétiques et de la création d'emplois qui en découle, dévelop-

pement des filières de formation professionnelle, amélioration des mobilités à l'échelle du pays de Cornouaille. Je pense que c'est sur la base de ces enjeux partagés que se construira notre capacité à fédérer l'ensemble des communautés de la Cornouaille.

Les défis sont nombreux, mais pour y arriver je sais pouvoir compter sur un service public de qualité, un service public imaginatif, innovant, un service public engagé. Je remercie encore les femmes et les hommes qui, au printemps, ont permis de continuer à faire vivre concrètement ce service public et qui continueront demain.

À ceux qui peuvent penser : « *Le plus dur reste à venir* », mon tempérament optimiste m'amène à dire : « *Le meilleur est devant nous.* »

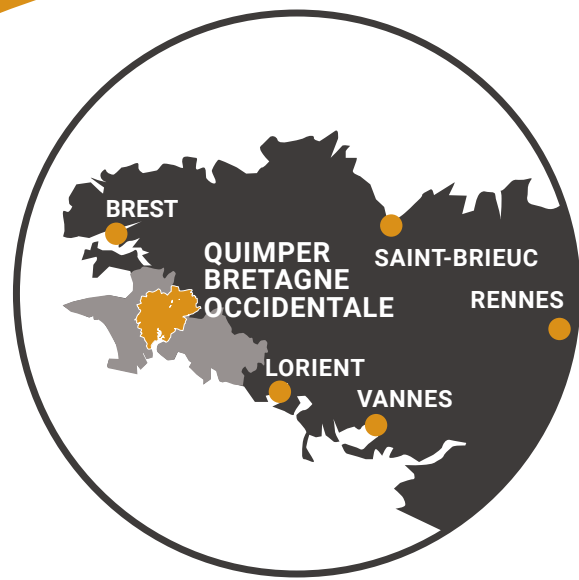
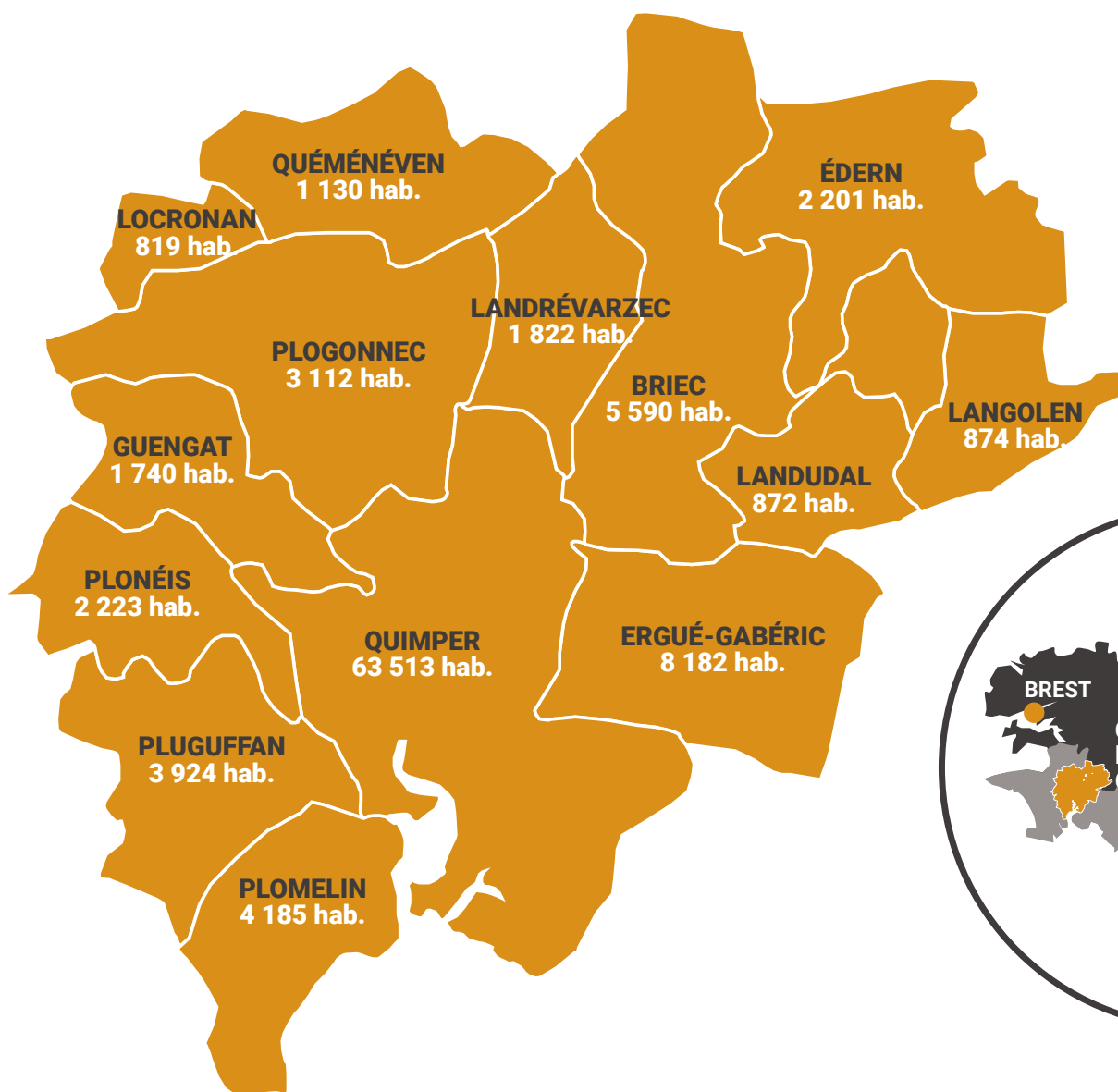


UN TERRITOIRE DYNAMIQUE ET SOLIDAIRE

La communauté d'agglomération de Quimper Bretagne Occidentale/Kemper Breizh Izel compte quatorze communes qui travaillent ensemble : Briec, Etern, Ergué-Gabéric, Guengat, Landrévarzec, Landudal, Langolen, Locronan, Plogonnec, Plomelin, Plonéis, Pluguffan, Quéménéven et Quimper.

Créée le 1^{er} janvier 2017, elle résulte de la fusion entre la communauté d'agglomération de Quimper Communauté et la communauté de communes du Pays Glazik, et de l'intégration de la commune de Quéménéven. Forte de 100 529 habitants, l'Agglomération dispose d'un budget propre, grâce notamment aux impôts directs locaux, à diverses taxes et dotations.

Dans un esprit de coopération, elle est un lieu de concertation et de décisions où s'exercent des compétences transférées par les communes (transports publics, habitat et logement, développement économique, eau et assainissement, déchets, enseignement supérieur, petite enfance...). Elle fédère les énergies, fait preuve de responsabilité, de solidarité et d'efficacité. Son projet communautaire définit les actions à mettre en œuvre afin de dynamiser le territoire, de valoriser son potentiel de développement et d'offrir davantage de services à la population.





Quimper Bretagne Occidentale est le deuxième pôle départemental d'accueil d'étudiants. Près d'une vingtaine d'établissements d'enseignements proposent plus de 50 formations. Ici l'IUT.

Le réseau des médiathèques permet l'accès à de nombreuses ressources (livres, revues, CD, DVD, liseuses, jeux vidéo) et à des services variés (médiathèques numériques, cours en ligne, ateliers multimédia). Ici, la médiathèque d'Ergué-Gabéric.



+100 000
HABITANTS



6
PÉPINIÈRES OU HÔTELS
D'ENTREPRISES



480
KM²



5 000
ÉTUDIANTS



55 000
EMPLOIS



11
MÉDIATHÈQUES
1 BIBLIOTHÈQUE
5 POINTS LECTURE



10 000
ENTREPRISES



9
ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL
DU JEUNE ENFANT
1 RELAIS ASSISTANT.E.S MATERNEL.LE.S
5 LIEUX D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS



1 200
HECTARES DE ZONES
D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES



3
PISCINES



33
PARCS D'ACTIVITÉS



928
C'EST, EN KILOMÈTRES, LA LONGUEUR
TOTALE DES LIGNES DE BUS DU RÉSEAU
QUB.

UNE AGGLOMÉRATION STRUCTURÉE ET ENTREPRENANTE

Quimper Bretagne Occidentale exerce de nombreuses compétences qui lui sont déléguées par la loi pour permettre de construire des politiques publiques cohérentes à l'échelle du bassin de vie, au service des habitantes et des habitants.



Quimper Bretagne Occidentale soutient la recherche et l'innovation et aide les entreprises à croître sur son territoire.

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Cela comprend de nombreux domaines comme la recherche, l'innovation, la politique locale du commerce et de soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire.

L'Agglomération prend en charge les pépinières d'entreprises, l'observatoire du commerce et des dynamiques commerciales d'intérêt communautaire.

Elle relaie le dispositif d'accompagnement des petites entreprises commerciales et artisanales proposé par la Région Bretagne.

Tout ce qui concerne la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire relève également de Quimper Bretagne Occidentale.

En parallèle, en tant que responsable de l'aménagement de l'espace communautaire, elle s'inscrit dans le Schéma de cohérence territoriale (Scot) de l'Odet qui met en lien les politiques d'urbanisme, d'habitat, de déplacements, d'équipements commerciaux. Elle crée et réalise des opérations d'aménagement d'intérêt communautaire.

La Communauté d'agglomération assure la promotion du tourisme et participe à l'animation touristique qui est une compétence partagée avec les communes membres.

L'ACTION SOCIALE

Une partie de l'action sociale est déléguée par les communes à la Communauté. Il s'agit en particulier de :

- la gestion du Centre local d'information et de coordination (Clic) intercommunal en matière de gérontologie ;
- la gestion des Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) ;

- la politique de la petite enfance et la gestion des établissements d'accueil des jeunes enfants de 0 à 3 ans ;
- l'élaboration et la coordination du Contrat local de santé et du Contrat local de santé mentale.

L'accompagnement des jeunes est une des compétences de l'Agglomération, à travers par exemple le soutien à l'accès aux droits, à l'insertion professionnelle et sociale (notamment par la Mission locale du pays de Cornouaille), en complémentarité des communes qui assurent l'animation socio-éducative.

L'animation se fait par le biais du sport (adossée à l'offre des piscines et aux dispositifs de type Atout Sport), des circuits pédestres et VTT et par la mise en œuvre d'actions en direction du milieu rural (Ulamir).



L'Agglomération gère désormais les Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad). Ici celui de Briec.

L'HABITAT

Garante de l'équilibre social de l'habitat, Quimper Bretagne Occidentale a un Programme Local de l'Habitat (PLH). Elle mène une politique de logement pour permettre l'accueil de nouveaux habitants et favoriser la mixité sociale. Elle travaille à l'accessibilité au logement pour les personnes en situation de fragilité, elle favorise l'accession sociale, améliore le parc immobilier bâti et lutte contre l'habitat indigne.

Les aires d'accueil des gens du voyage sont de la responsabilité de l'Agglomération : aménagement, entretien et gestion.

LES TRANSPORTS

L'organisation de la mobilité, et tout particulièrement des transports publics, est une compétence importante de l'Agglomération. Le réseau de bus (Qub) dessert de nombreuses destinations. L'installation et l'entretien des abribus dépendent de Quimper Bretagne Occidentale.



Quimper Bretagne Occidentale réalise de nombreux aménagements pour rendre son réseau de transport accessible aux personnes à mobilité réduites.



L'Agglomération mène une politique de logement pour favoriser l'accès au logement des personnes en situation de fragilité sociale.

LES DÉCHETS

Quimper Bretagne Occidentale se charge de la collecte, du traitement et de la valorisation des déchets des ménages. Elle gère les déchèteries. Elle adhère au Syndicat intercommunal d'incinération des déchets du pays de Quimper (Sidepaq).



Au-delà de la collecte, Quimper Bretagne Occidentale sensibilise les citoyens à la nécessaire réduction des déchets à la source.

L'EAU

L'eau et l'assainissement relèvent de l'Agglomération. Il s'agit de la production et de la distribution d'eau potable, à travers la mise en commun de la ressource et de ses outils de production. Elle gère l'ensemble des installations d'assainissement collectif (stations d'épuration, postes de relèvement, réseaux) et non collectif, ainsi que les eaux pluviales urbaines.

Elle est responsable de la gestion des milieux aquatiques : l'aménagement de bassins hydrographiques, de cours et plans d'eau, la protection des sites, écosystèmes aquatiques, zones humides, ainsi que la lutte contre l'érosion des sols et la pollution, la protection de la ressource en eau et de sa qualité (surveillance, animation). L'Agglomération lutte contre les inondations.



La station d'épuration de Quimper Bretagne Occidentale située au Corniguel face à la baie de Kerogan.

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Quimper Bretagne Occidentale est aux côtés des acteurs de l'enseignement supérieur. Elle favorise le développement d'une offre adaptée aux souhaits des jeunes qui veulent poursuivre leurs études à Quimper, en lien avec les besoins économiques du territoire.

ET AUSSI...

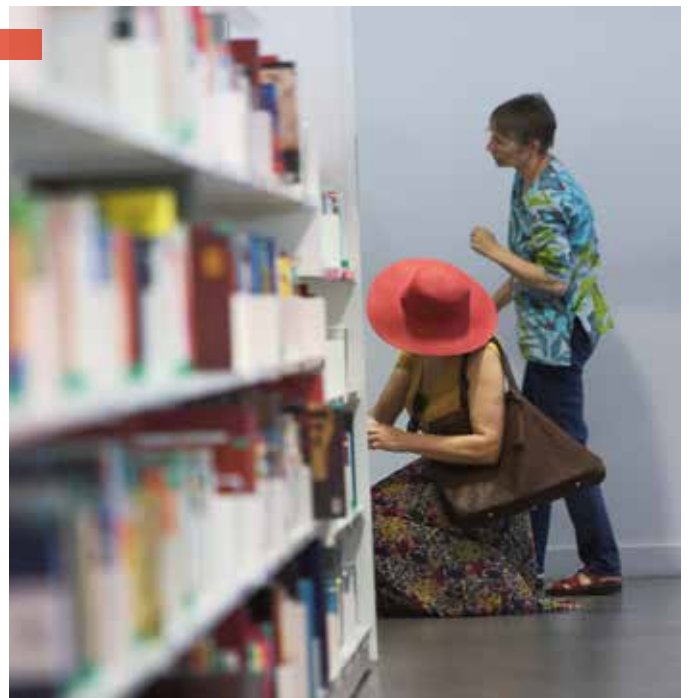
L'Agglomération dispose d'autres compétences. En voici quelques-unes.

- La politique de la ville (contrat de ville, dispositifs de développement urbain, local, d'insertion économique et social, de prévention de la délinquance)
- La protection et la mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie (lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores, soutien aux actions de maîtrise de la demande de l'énergie).
- La transition énergétique (réseaux de chaleur ou de froid urbains, production d'énergie renouvelable).
- Le rayonnement, la promotion du territoire et de son identité régionale.
- L'aménagement numérique.
- L'observatoire foncier.
- La contribution au Service départemental d'incendie et de secours.
- La fourrière animale.

LA CULTURE ET LE SPORT

L'Agglomération est responsable de la construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire. Il s'agit en particulier des médiathèques et bibliothèques de Quimper, Ergué-Gabéric, Briec (« bibliothèque relais » pour les communes d'Edern, Landrévarzec, Landudal, Langolen et Quéménéven), Plomelin, Pluguffan, Plogonnec, Plonéis, Guengat et Locronan. Cela concerne également les piscines de Quimper (Aquarive et Kerlan Vihan) et de Briec (Aquacove).

L'Agglomération assure la gestion d'équipements d'intérêt communautaire comme les médiathèques et les piscines.



Quimper accueille 5 000 étudiants. Un campus à taille humaine dans un cadre propice à l'épanouissement.

Il est à noter que parfois la loi ne donne compétence à l'Agglomération que dans les limites de « l'intérêt communautaire » : dans une compétence donnée, des actions et équipements de proximité continuent à relever du niveau communal, tandis que d'autres, par leur étendue sur le territoire intercommunal, leur dimension financière, leur rayonnement, etc. doivent être gérés par la Communauté.

« POUVOIR ENTENDRE OUI, MAIS MIEUX COMPRENDRE... ? »

Rester à domicile pendant 2 mois nous a montré ou confirmé, que les relations avec notre famille sont importantes. L'impossibilité de pouvoir se déplacer et de voir nos proches, amis ou collègues, nous rappelle à quel point une **bonne communication** est primordiale dans notre vie quotidienne.

Nous pouvons nous entendre à distance mais comment **se comprendre** correctement si notre audition nous fait défaut.

Pour nous, cette pause inattendue confirme notre choix de travailler, comme nous le faisons depuis plus de 3 ans, **comme des artisans** qui fabriquent pour chaque personne, un projet sur mesure précis et personnalisé. Nous voulons continuer de vous accueillir au sein de **nos ateliers de correction auditive** comme avant. Y appliquer une méthode pour chaque situation, chaque oreille et chaque budget et vous faire profiter d'un **accompagnement qui se veut de qualité**, précis et personnalisé.

Pierre ZAJEC et Gautier LADAN, audioprothésistes D.E.



C'est pour cette raison que le dispositif d'accueil mis en place, ne changera en aucun cas nos tarifs, sur aucun de nos appareillages ou prestations. Nous tenons à maintenir la mise en place du « **reste à charge 0** » couplé à un service indispensable de suivi afin d'aider le plus de personnes possibles à accéder à l'appareillage auditif.

Gageons que cette période soit l'occasion de confirmer que prendre le temps de vous écouter et d'appliquer un savoir-faire de proximité est la solution pour pouvoir **entendre...et mieux se comprendre...**

Votre **A**udition

atelier de correction auditive

POUVOIR ENTENDRE... MIEUX SE COMPRENDRE

**INVITATION
POUR UN TEST*
AUDITIF GRATUIT**



** test à but non médical*

**BON POUR UN
ESSAI GRATUIT ET
SANS ENGAGEMENT
DES NOUVELLES AIDES
AUDITIVES 2020**



**PRISE EN CHARGE
GRATUITE DU RÉGLAGE
ET DE L'ENTRETIEN
DE VOS AIDES AUDITIVES
ACTUELLES**

CENTRE PEN-ERGUE

81 Avenue du Rouillen
29500 ERGUE-GABERIC



GRATUIT



GRATUIT



8

Tél. 02 29 40 89 37

KEMPER KERFEUNTEUN

59 Avenue de la France libre
29000 QUIMPER



GRATUIT



GRATUIT



B 15 10 1
13 P100 12

Tél. 02 29 40 92 66

LES 56 ÉLUS

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE



Les 56 élus du nouveau conseil communautaire de Quimper Bretagne Occidentale ont tenu leur première réunion le 16 juillet 2020, dans la halle des sports de Penhars en raison du contexte sanitaire.

Ils ont été désignés par les électeurs au suffrage universel direct les dimanches 15 mars et 28 juin.

Ces délégués communautaires sont donc des conseillers municipaux, chacune des 14 communes ayant un nombre de sièges proportionnel à sa population. Ainsi Briec a 4 élus, Edern 2, Ergué-Gabéric 6, Guengat 1, Landrévarzec 1, Landudal 1, Langolen 1, Locronan 1, Plogonnec 2, Plomelin 3,

Plonéis 2, Pluguffan 3, Quéménéven 1 et Quimper 28.

À cette occasion, ils ont élu leur présidente, Isabelle Assih. Ils ont élu également 12 vice-présidents et plusieurs élus délégués. Chacun a une délégation particulière qui correspond aux principales responsabilités et orientations de l'Agglomération : économie, transition énergétique, développement durable, renouvellement démocratique, eau, action sociale, transports, habitat, déchets...

Durant six ans, ils vont se réunir au moins une fois par trimestre lors de séances publiques et prendre des décisions à la majorité des suffrages exprimés.



ASSIH ISABELLE
50 ANS
Maire de Quimper
Présidente de l'agglomération
QUIMPER



HERRY HERVÉ
68 ANS
Maire d'Ergué-Gabéric
1^{er} vice-président
Économie, soutien à l'activité
commerciale, industrielle,
tertiaire, artisanale et portuaire
ERGUÉ-GABÉRIC



FEREC THOMAS
40 ANS
Maire de Brieç
2^e vice-président
Transition énergétique,
numérique (réseaux et usages)
BRIEC



ANDRO MARC
66 ANS
Conseiller municipal
de Quimper
3^e vice-président
Attractivité du territoire
et dynamique Cornouaillaise
et animation communautaire
QUIMPER



DECOURCHELLE ALAIN
71 ANS
Maire de Pluguffan
4^e vice-président
Aménagement de l'espace
communautaire, Habitat
et gens du voyage
PLUGUFFAN



**JEAN-JACQUES
MARIE-PIERRE**
55 ANS
Conseillère municipale
de Quimper
5^e vice-présidente
Mobilités et transports
QUIMPER



LEROY DIDIER
63 ANS
Maire de Plogonec
6^e vice-président
Renouvellement démocratique,
petite enfance, jeunesse,
animation du réseau de lecture
publique
PLOGONNEC



LE BIGOT DANIEL
66 ANS
Conseiller municipal
de Quimper
7^e vice-président
Développement durable,
biodiversité, économie
circulaire et valorisation
des déchets et piscines
communautaires
QUIMPER



CORROLLER CHRISTIAN

63 ANS
Maire de Plonéis
8^e vice-président
Ressources humaines
et action sociale d'intérêt
communautaire (Clic,
Ehpad, CLS, CCIAS)
PLONÉIS



COZIEN JEAN-PAUL

66 ANS
Maire d'Edern
9^e vice-président
Eau, assainissement
et GEMAPI
EDERN



**DADKHAH
FOROUGH-LÉA**

54 ANS
Conseillère municipale
de Quimper
10^e vice-présidente
Recherche, innovation, ensei-
gnement supérieur, ingénierie
financière (contractualisation
et fonds européens)
QUIMPER



LE ROUX DOMINIQUE

65 ANS
Maire de Plomelin
11^e vice-président
Finances
PLOMELIN



LE JEUNE PIERRE-ANDRÉ

71 ANS
Ajoint au maire
d'Ergué-Gabéric
12^e vice-président
Administration générale,
gestion patrimoniale,
équipements communautaires
et systèmes informatiques
ERGUE-GABÉRIC



CROUAN ERWAN

48 ANS
Maire de Quéménéven
QUÉMÉNÉVEN



GRAMOULLE GILBERT

63 ANS
Conseiller municipal
de Quimper
Délégation reconquête durable
des cours d'eau
QUIMPER



LESVENAN DAVID

46 ANS
Conseiller communautaire
QUIMPER



DORVAL FRANÇOISE

61 ANS
Conseillère communautaire
QUIMPER



STERVINOU MATTHIEU

42 ANS
Conseiller communautaire
QUIMPER



LE GOFF DAVID

42 ANS
Maire de Guengat
Délégation insertion
et jeunesse
GUENGAT



LECLERCQ JEAN-LUC

69 ANS
Ajoint au maire
de Locronan
Délégation tourisme
LOCRONAN



MESSAGER RAYMOND

52 ANS
Maire de Landudal
Délégation enjeux
du milieu rural
LANDUDAL



CORNIC JEAN-RENÉ

61 ANS
Maire de Langolen
LANGOLEN



BOEDÉC PAUL

62 ANS
Conseiller municipal
de Landrévarzec
Délégation mise en œuvre
du contrat local de santé
et du contrat local de santé
mentale
LANDREVARZEC



HUET-MORINIÈRE VALÉRIE

51 ANS
Conseillère communautaire
QUIMPER



BROUDEUR PHILIPPE

50 ANS
Conseiller communautaire
QUIMPER



RAINERO YVONNE

74 ANS
Conseillère communautaire
QUIMPER



LE ROUX JACQUES

57 ANS
Conseiller communautaire
QUIMPER



LE TREUST DORIANE

53 ANS
Conseillère communautaire
QUIMPER





CHAPALAIN ANNA VARI

65 ANS
Conseillère communautaire
QUIMPER



CREQUER UISANT

30 ANS
Conseiller communautaire
QUIMPER



CHANTRELLE VÉRONIQUE

42 ANS
Conseillère communautaire
QUIMPER



JASSERAND BERNARD

67 ANS
Conseiller communautaire
QUIMPER



PRIGENT NABILA

43 ANS
Conseillère communautaire
QUIMPER



POSTIC VALÉRIE

47 ANS
Conseillère communautaire
QUIMPER



**FONTAINE
GEORGES-PHILIPPE**

49 ANS
Conseiller communautaire
QUIMPER



LECERF-LIVET VALÉRIE

50 ANS
Conseillère communautaire
QUIMPER



LE MEUR ANNAÏG

47 ANS
Conseillère communautaire
QUIMPER



LE MEUR MARIE-LAURE

57 ANS
Conseillère communautaire
ERGUE-GABÉRIC



TROGLIA PATRICK
45 ANS
Conseiller communautaire
QUIMPER



QUERE CHRISTELLE
54 ANS
Conseillère communautaire
QUIMPER



JOLIVET LUDOVIC
55 ANS
Conseiller communautaire
QUIMPER



LEVRY-GERARD CLAIRE
53 ANS
Conseillère communautaire
QUIMPER



MENGUY GUILLAUME
39 ANS
Conseiller communautaire
QUIMPER



GEFFROY MARIE-CLAUDE
62 ANS
Conseillère communautaire
ERGUE-GABÉRIC



GUEGUEN ERIC
51 ANS
Conseiller communautaire
ERGUE-GABÉRIC



LE GRAND ALAIN
49 ANS
Conseiller communautaire
ERGUE-GABÉRIC



LEDOCQ VALÉRIE
50 ANS
Conseillère communautaire
BRIEC



PERINAUD JEAN-CLAUDE
61 ANS
Conseiller communautaire
BRIEC





DAO AURÉLIE
34 ANS
Conseillère communautaire
BRIEC



LE BORGNE EDITH
66 ANS
Conseillère communautaire
PLOMELIN



PLATEL ARNAUD
35 ANS
Conseiller communautaire
PLOMELIN



PLOUHINEC VÉRONIQUE
41 ANS
Conseillère communautaire
PLUGUFFAN



L'HER RONAN
50 ANS
Conseiller communautaire
PLUGUFFAN



PHILIPPE ANNICK
64 ANS
Conseillère communautaire
PLOGONNEC



FLOCHLAY CHRISTINE
58 ANS
Conseillère communautaire
PLONEIS



LE STER DANIÈLE
66 ANS
Conseillère communautaire
EDERN



LANCEMENT COMMERCIAL



26

PLACE DE LA TOUR D'AUVERGNE
QUIMPER

Renaissance

9 Appartements de standing
du T2 au T5 et bureaux de 136 m²

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS
06 50 30 20 87
www.26-renaissance.fr

UNE RÉSIDENCE

PIERRE Océane
WWW.PIERRE-OCEANE.FR

CONCEPTION & RÉALISATION LES SOUPELERS 2020

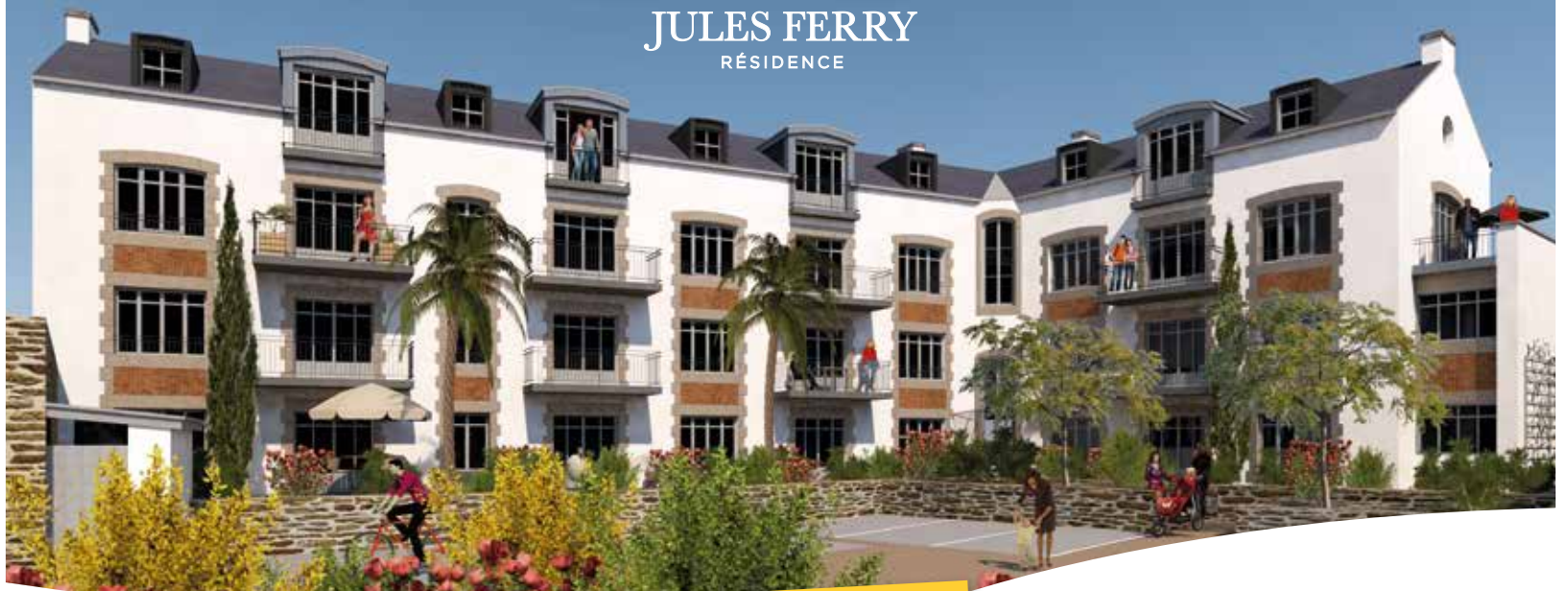
VOTRE APPARTEMENT AU CŒUR HISTORIQUE DE QUIMPER

- ÉCOLE 12 APPARTEMENTS
- MANOIR 3 APPARTEMENTS



JULES FERRY
RÉSIDENCE

- 1 MAISON DE MAÎTRE
- 1 MAISON DE VILLE



UNE RÉALISATION

PIERRE Océane
www.pierre-oceane.fr

**LANCEMENT
COMMERCIAL**

RENSEIGNEMENTS & RÉSERVATION

CLG CAILLIAU &
LE GARO
IMMOBILIER

02 98 60 70 80

© unique



MUSÉE
DES
BEAUX-ARTS
DE QUIMPER

RODIN
CLAUDEL

PICASSO
DORA MAAR

CHAGALL
BELLA

COCTEAU
MARRAIS

MAN RAY
KIKI

FOUJITA
YOUKI

MILLER
NIN

ELUARD
NUSCH

ARAGON
TRIOLET

BROOKS
RUBINSTEIN

15 OCT 2020 → 25 JAN 2021

L'AMOUR FOU ?

INTIMITÉ ET CRÉATION
(1910-1940)